



PROGRAMME DE FORMATION

F62-CV- Rénovation de l'habitat : attirer les investisseurs grâce aux dispositifs fiscaux !

(référence F62-CV)

Objectifs

- Disposer d'un panorama des différents outils fiscaux existants
- Savoir comment choisir les plus pertinents et efficaces au regard de son projet

Public

Tout public ayant à intervenir dans ce domaine

Prérequis

Intervenir ou s'intéresser aux opérations de rénovation de l'habitat

Méthodes et support

La classe virtuelle permet de recréer, à distance, une salle de classe réelle.

Concrètement, chaque participant se connecte à une plateforme en ligne à l'aide d'un lien de connexion qui lui est préalablement transmis. Il rejoint alors, en ligne, le formateur et les autres participants.

Le déroulement de la classe virtuelle alterne présentation théorique et activités pédagogiques interactives (sondages, quiz, mur participatif ...). Chacun a la possibilité d'échanger, de partager et de poser des questions.

Un support de cours dématérialisé sera transmis aux participants.

Durée

0,20 jour(s)

1:30 heures

Informations complémentaires

Intervenant:

Consultant Fiscaliste – SCET

Horaires de programmation:

de 14h00 à 15h30 pour 2021

de 15h00 à 16h30 pour 2022

A noter:

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Afin de participer pleinement à la session, nous vous conseillons de vous isoler dans un bureau et vous recommandons d'utiliser un ordinateur équipé d'une webcam.

Organisation :

- Contact : Halima.houari@scet.fr ; tél : 01 53 44 06 42
- Formation à distance

Suivi et évaluation :

- Suivi de l'action (feuille d'emargement)
- Évaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) par un questionnaire en ligne (via prestataire)

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Le « Denormandie Ancien »

- Les travaux de rénovation dans le cadre de la Vente d'Immeuble à Rénover (VIR)
- Le Dispositif d'Intervention Immobilière et Foncière (DIIF)
- L'imputation des déficits fonciers, loi « Cosse » et monuments historiques
- Le dispositif « Pinel »
- L'opération de restauration complète immobilière « Malraux ».